



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Iran

Question écrite n° 65444

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le soutien humanitaire de notre pays dans le dossier de la jeune Française confinée à l'ambassade d'Iran. En effet, cette jeune femme est retenue contre son gré, tout à fait indûment par le pouvoir iranien. Sa détention semble quelque peu oubliée alors que son procès « stalinien » en groupe, a beaucoup ému la population française, qui s'interroge sur l'action diplomatique et solidaire de notre pays en sa faveur, pour éviter qu'elle ne désespère de sa situation et surtout de l'action de son pays. C'est pourquoi, si l'on peut comprendre qu'une trop forte médiatisation puisse s'avérer quelque peu contreproductive dans ce genre d'affaire, un oubli de l'opinion peut laisser craindre un durcissement de l'État iranien. Il conviendrait donc d'établir un point régulier de l'avancement des contacts visant à obtenir sa libération. Ce point pourrait se concrétiser par une communication gouvernementale mensuelle, mais aussi par une campagne d'envoi de message de soutien, par notre ambassade, prouvant que la France n'oublie pas sa jeune compatriote. Il lui demande donc sa position sur ces suggestions.

Texte de la réponse

Mlle Clotilde Reiss avait été arrêtée le 1er juillet 2009, dans le cadre de la répression qui avait suivi l'élection présidentielle iranienne. Emprisonnée jusqu'au 16 août 2009, elle avait été libérée sous caution et placée en résidence surveillée à l'ambassade de France à Téhéran. À l'issue du jugement du tribunal de Téhéran le 15 mai 2010 la condamnant à une simple amende, Mlle Reiss avait regagné la France. Le ministre d'État confirme que les autorités françaises n'ont jamais relâché leurs efforts, avec la discrétion requise, pour aider notre compatriote et lui apporter le soutien nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65444

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11273

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 457